

DOSSIER 6 - Les normes internationales

EXERCICE 1 – Périmètre de consolidation cas M

Reprenez les données de l'exercice 1 du dossier 5.

Présentez dans un tableau, selon les normes IFRS, le pourcentage de droits de vote, la part d'intérêts, si la société relève de la filiale, de l'opération conjointe, de la coentreprise, de l'entreprise associée et la méthode à appliquée.

EXERCICE 2 – Goodwill

La SA POURPRE, société mère d'un groupe, cotée sur Euronext, est spécialisée dans les activités de recyclage (piles, lampe, papier, etc.). Au début de l'année N, elle a pris une participation à hauteur de 70 % dans la SA VERMILLON pour un montant de 5 000 000 € afin de développer son activité dans la région PACA.

Vous disposez des informations suivantes :

- les deux sociétés arrêtent leur compte au 31/12 de chaque année,
- le taux d'impôt sur les sociétés est de 25 %

Bilan de VERMILLON au 31/12/20N-1 (en K€)

Actif		Passif	
Immobilisations incorporelles	1 500	Capital	500
Immobilisations corporelles	3 000	Primes	50
Actifs financiers	500	Réserves et résultat	4 000
		Provisions	100
Stocks	600		
Clients et autres débiteurs	450	Fournisseurs	1 750
Trésorerie	350		
Total	6 400	Total	6 400

Lors de la prise de contrôle, le rapport d'experts en évaluation a mis en évidence les informations suivantes :

- La société VERMILLON détient un brevet développé en interne. Elle a concédé ce brevet à des tiers pour leur usage exclusif en dehors du marché national et perçoit en échange un pourcentage spécifié des produits des activités ordinaires à l'étranger. Ce brevet et son contrat de licence sont évalués à 1 500 000 €
- Un terrain inscrit à l'actif du bilan de la société VERMILLON pour une valeur comptable nette de 500 000 € était évalué 1 000 000 €
- Un passif identifiable a été mis en évidence : un plan de restructuration (licenciement, fermeture d'usine...) formalisé et détaillé a été annoncé publiquement par les organes de direction de la société VERMILLON début janvier 20N. Sa mise en œuvre n'est pas conditionnée par cette prise de contrôle. Son coût est estimé à 800 000 €

Les valeurs comptables des autres actifs et passifs reflètent leur juste valeur.

La valeur boursière de la participation des intérêts minoritaires a été estimée à 2 000 000 €

Selon le manuel de consolidation du groupe POURPRE :

- les actifs incorporels sont amortis en linéaire sur une période de 10 ans.
- le groupe a opté pour la comptabilisation du goodwill complet.

1. *Quel est le référentiel comptable que doit utiliser le groupe POURPRE en matière de comptes consolidés pour l'exercice N. Justifier votre réponse.*
2. *Déterminez la juste valeur des actifs et passifs identifiables de VERMILLON à la date d'acquisition.*
3. *Après avoir rappelé les deux méthodes de calcul de l'écart d'acquisition selon les normes IFRS, calculez-le dans le cas présent. Distinguez la part du groupe de la part relative aux intérêts minoritaires.*
4. *Présentez les écritures enregistrant les écarts (évaluation et acquisition) lors de la consolidation au 31/12/N.*
5. *Quel est l'impact de la comptabilisation du goodwill complet sur les capitaux propres au bilan consolidé par rapport au goodwill partiel ?*